

Eidg. Departement des Innern (EDI)

18.10.2005 - 14:08 Uhr

Le Conseiller fédéral Pascal Couchepin à l'Institut suisse de Rome

(ots) - Le Conseiller fédéral Pascal Couchepin, chef du Département fédéral de l'intérieur, participera du 19 au 21 octobre 2005 à l'inauguration de l'Institut suisse de Rome (ISR) sous sa nouvelle forme. Cette manifestation marque la fin des travaux de rénovation et le nouveau départ de l'Institut qui aura désormais à sa tête un directeur scientifique et un directeur culturel. Par ailleurs, Pascal Couchepin et le ministre italien de la culture, Rocco Buttiglione, signeront une déclaration d'intention destinée à promouvoir la coopération entre la Suisse et l'Italie dans le domaine du cinéma. Le chef du DFI rencontrera également Letizia Moratti, ministre de l'éducation et de la recherche.

Pour la réouverture de l'Institut, Pascal Couchepin fera le voyage de Rome en compagnie de Charles Kleiber, secrétaire d'Etat à l'Education et à la Recherche (SER) et de Jean-Frédéric Jauslin, directeur de l'Office fédéral de la culture (OFC). La nouvelle organisation de l'Institut - qui dispose désormais d'antennes à Milan et à Venise - permettra d'intensifier les relations tant culturelles que scientifiques entre la Suisse et l'Italie.

C'est en 1946 que la comtesse Maraini-Sommaruga a fait don à la Confédération d'une villa construite entre 1903 et 1905. Le Conseil fédéral en a fait le siège de l'Institut suisse de Rome qui représente aujourd'hui un lieu d'échanges scientifiques et culturels entre l'Italie et la Suisse. Il offre un riche programme d'expositions et de manifestations et joue le rôle d'un centre d'études renommé pour les sciences de l'Antiquité classique, l'archéologie, la philologie, l'histoire de l'art, l'histoire, le droit romain, etc. Mais c'est également un lieu de création artistique car il héberge régulièrement de jeunes scientifiques et artistes suisses, 14 au maximum, pendant une année académique.

Le bâtiment principal a été restauré il y a douze ans sous la surveillance du service des monuments historiques de Rome. La Confédération a ensuite fait rénover l'annexe qui abrite désormais des ateliers d'artistes, des logements pour les membres de l'Institut et une salle polyvalente, la Sala Elvetica, destinée aux expositions et aux manifestations culturelles. Dans le bâtiment principal, de nouvelles places d'étude et de travail ont été aménagées dans la bibliothèque. Les locaux servant de dépôt pour la bibliothèque ont pu être agrandis et l'espace de rencontre pour les membres et les hôtes de l'Institut a été réaménagé.

Le professeur Christoph Riedweg est en charge de la direction de l'Institut suisse de Rome depuis le mois d'avril 2005 ; il en est également le directeur scientifique. A ses côtés, Domenico Lucchini assume la direction du secteur culturel.

Le conseiller fédéral Pascal Couchepin signera par ailleurs avec le ministre de la culture Rocco Buttiglione une déclaration de principe portant sur la révision de l'accord de coproduction entre la Suisse et l'Italie dans le domaine du cinéma. La révision de l'accord actuel, entré en vigueur en décembre 1993, a été rendue nécessaire par les changements survenus dans les conditions de production des films. Elle doit permettre de promouvoir et d'améliorer la coopération entre les deux pays. Cette révision prévoit notamment d'abaisser la participation financière des coproducteurs minoritaires de 30 à 20%, ce qui correspond mieux à la réalité des coproductions italo-suisse. Cette adaptation répond à un désir réitéré des professionnels suisses du cinéma, en particulier ceux de la branche tessinoise.

Madame Letizia Moretti, ministre italienne de l'Education et de la science, et Pascal Couchepin s'entreprendront par ailleurs dans le cadre d'une rencontre de travail des possibilités de mise en uvre de l'accord bilatéral scientifique et technologique signé en 2003 avec l'Italie.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
Service de presse et d'information

Renseignements: Jean-Marc Crevoisier, responsable de la communication SG DFI,
tél. 079 763 84 10

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/10000042/100498170> abgerufen werden.